



Flines-les-Râches, le 14 décembre 2020

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DOUAI

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 DECEMBRE 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 03 décembre 2020, suite à la convocation du 26 novembre 2020, exceptionnellement en salle d'œuvres municipale afin de pouvoir respecter les règles de distanciation sociale liées au Covid-19.

Présents : MM. Annie Goupil, Annie Monnier, Jean-Paul Copin, Muriel Doudok, Simon Lesur, Philippe Martin, Carine Olejniczak, Philippe Pollet, Annie Butruille, Jean-Marie Tricot, Pierre Dhinaut, Nicole Roger, Yves Fauquette, Pierrette Loquet, Sylvie Lowys, Pierre Descatoire, Christelle Lambert, Jimmy Jaworowski, Jérôme Deneuvillers, Charafa Ben Lebsir, Fanny Chrétien, Jean-Jacques Martinache, Martine Warin Montet, Christian Lannoy, Noëllie Rapisarda.

Excusés :

Séverine Tatencloux, Conseillère Municipale, excusée, donne pouvoir à Pierrette Loquet.
Jean-Michel Montois, Conseiller Municipal, excusé, donne pouvoir à Jean-Paul Copin.
Christophe Dumoulin, Conseiller Municipal, excusé, donne pouvoir à Simon Lesur.
Jennifer Letot, Conseillère Municipale, excusée, donne pouvoir à Christian Lannoy.

Absent : /

Secrétaire de séance : Fanny Chrétien

Etaient à l'ordre du jour les points suivants :

1) Tenue du Conseil Municipal à huis clos

Conformément aux alinéas 2, 3 et 4 de l'article 6 de la loi 2020 – 1379, autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de tenir ce Conseil Municipal à huis clos, la commune ne disposant pas de moyens permettant sa diffusion en direct.

2) Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 juillet 2020

Sans observation, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3) Travaux de construction des blocs sanitaires à l'école Brossolette – contentieux – protocole transactionnel

La commune est en contentieux avec l'entreprise de gros œuvre de ces travaux. Ceux-ci comportent des malfaçons et ne sont toujours pas achevés à ce jour. Afin de régler définitivement ce litige, il est proposé un protocole transactionnel à passer avec cette entreprise et mis en œuvre par Maître Holterbach, avocat conseil de la commune dans cette affaire.

Le protocole reprend les obligations de l'entreprise : reprendre les malfaçons et achever définitivement les travaux pour la fin d'été 2021, et celle de la commune : limitation des pénalités au solde des travaux à savoir 38.811,66€ HT.
Ce protocole est adopté à l'unanimité.

4) Règlement intérieur – adoption

Le Conseil Municipal, dans les 6 mois qui suivent sa mise en place, doit établir son règlement intérieur. Le projet présenté par Madame le Maire reprend les dispositions obligatoires du règlement, la mise en place des réunions de conseil, leurs tenue, débats, votes et comptes rendus. Ce règlement, après délibération, est adopté à l'unanimité.

5) Finances communales

5.1 – Subvention DETR et DSIL

Le Conseil, à l'unanimité, sollicitera pour l'aménagement à venir du tiers-lieu, une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et une au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

5.2 – Décision Budgétaire Modificative n°1 (DBM N°1)

Afin de permettre l'adaptation du budget primitif aux dépenses imprévues de l'année, il est adopté à l'unanimité une décision budgétaire modificative qui transfère 92.000€ des dépenses imprévues de la section de fonctionnement vers les dépenses d'investissement.

5.3 – Contrat avec la société Waigeo

Le début d'année 2021 verra la mise en place d'une nouvelle gestion des services aux familles de la restauration scolaire et des services péri et extrascolaires par la création d'une régie avec accès en ligne pour les réservations et paiements.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le contrat à passer avec la société Waigeo qui gèrera le logiciel lié à cette nouvelle application.

6) Election d'un délégué suppléant au Conseil d'administration de la crèche

Madame Carine Olejniczak, adjointe, y est élue déléguée suppléante.

7) Tarifs scolaires, péri et extrascolaires

Aujourd'hui, près de 120 tarifs existent pour ces services aux familles (quotients familiaux, extérieurs à la commune etc...). Il y a lieu de les rationaliser afin de rendre plus aisée l'utilisation par les parents du portail famille. Il est donc approuvé, à l'unanimité, cette nouvelle refonte des tarifs qui prendra effet au 1^{er} février 2021.

8) Personnel – création d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la création d'un poste de technicien principal à compter du 1^{er} janvier 2021 pour permettre la nomination d'un agent de maîtrise principal ayant réussi l'examen professionnel à ce grade.

9) Intercommunalité

9.1 – AFIR – renouvellement du bureau

Le bureau de l'Association Foncière Intercommunale de Remembrement (AFIR) arrivé au terme de son mandat, doit être renouvelé pour 6 ans. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Messieurs Pierre Dhinaut et Jean-Paul Cabre, délégués titulaires et Monsieur Dominique Carrette, suppléant.

9.2 – Douaisis Agglo

9.2.1 – Commission de transfert de charges

Monsieur Jean-Paul Copin est désigné délégué à cette commission.

9.2.2 – PLU intercommunal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas que la compétence PLU soit déléguée à Douaisis Agglo comme d'ailleurs la grande majorité des communes de l'agglomération.

9.2.3 – Fonds de concours 2020

Le fonds de concours 2020 initialement prévu et voté en juin à 36.625€, est revalorisé désormais à 40.000€ par an.

9.3 – Adhésions de communes au SIDEN SIAN

Il est donné un avis favorable à l'adhésion de communautés d'agglomération pour le compte de certaines communes qui en font partie.

9.4 – SCOT Grand Douaisis

L'adhésion au service Energie Collectivité est renouvelée pour 3 ans. Ce service contrôle les consommations des bâtiments communaux et propose des pistes d'économies.

10) Subventions exceptionnelles

2 subventions exceptionnelles sont attribuées, à l'unanimité, la première de 5.000€ à la crèche Mini Pouss et la deuxième à l'Athlétisme club flinois de 500€ pour l'achat de petits matériels.

11) Ouverture de crédits par anticipation

Pour permettre d'engager des dépenses dès début 2021 et jusqu'au vote du budget primitif, il est décidé l'ouverture de crédits en dépenses d'investissement à hauteur de 50.000€ pour le chapitre 21 – travaux, matériel, mobilier, et 50.000€ pour le chapitre 23 – travaux.

12) Création commissions d'études

3 commissions communales sont créées pour étudier les projets à venir, les membres étant élus au scrutin proportionnel :

- Commission communale pour la salle polyvalente :
 1. Fanny Chrétien
 2. Jérôme Deneuvillers
 3. Muriel Doudok
 4. Jimmy Jaworowski
 5. Simon Lesur
 6. Annie Monnier
 7. Philippe Pollet
 8. Jean-Jaques Martinache

- Commission communale pour la rénovation de la mairie :
 1. Fanny Chrétien
 2. Jérôme Deneuvillers
 3. Pierre Descatoire
 4. Muriel Doudok
 5. Simon Lesur
 6. Annie Monnier
 7. Noëllie Rapisarda

- Commission communale pour le tiers lieu :
 1. Fanny Chrétien
 2. Jérôme Deneuvillers
 3. Simon Lesur
 4. Sylvie Lowys
 5. Philippe Martin
 6. Annie Monnier
 7. Christian Lannoy

13) Syndicat Mixte des Transports (SMTD)

Tout comme ces dernières années, il est décidé de prendre en charge les cartes OR, JOB et RSA pour les flinois et ce, pour la durée du mandat.

14) Dénomination des deux rues du site de l'ancien couvent

L'aménagement du site de l'ancien couvent allant débiter au premier trimestre 2021, il y a lieu de dénommer les rues ainsi que les bâtiments.

Le Conseil Municipal décide les dénominations suivantes :

- rue principale desservant l'ancien couvent et 17 lots libres : rue de l'Ancien Couvent,
- voie en impasse desservant les 6 maisons en accession sociale à la propriété : impasse des Anglais,
- site de l'ancien couvent : résidence Marguerite de Constantinople.

15) Informations diverses

15.1 – Permis Neoximo - boulevard des Alliés

Ce programme de 80 logements locatifs dont 76 en collectif et de 20 maisons, va débiter début d'année prochaine. Une attention particulière sera apportée au volet paysager.

15.2 – Travaux ancien couvent

Les travaux de démolition partielle et de réhabilitation de l'ancien couvent, devraient débiter courant 1^{er} trimestre 2021, un permis modificatif étant encore à ce jour, en cours d'instruction.

15.3 – Autorisation d’ester en justice

Il s’agit d’une délibération prise par Madame le Maire en application des délégations données par le Conseil Municipal.

Il s’agit de défendre la commune contre une action d’un flinois auprès du Tribunal administratif de Lille.

15.4 – Autorisations d’urbanisme

La commune faisait depuis 5 ans instruire ses autorisations d’urbanisme par la ville de Douai. Cette dernière n’a pas souhaité, essentiellement pour un manque de personnel, renouveler la convention. Un accord a donc été donné à la société URBA DS d’Hénin-Beaumont pour instruire les autorisations d’urbanisme de la commune.

15.5 – Marché de restauration scolaire

Le marché actuel arrivant à échéance au 31 décembre 2020, il a été procédé à une consultation pour la fourniture de repas.

L’entreprise SOBRIE de Tourcoing a été retenue avec livraison de repas au taux de 40% de produits biologiques et 50% de labellisés, pourcentages supérieurs aux obligations (loi Egalim).

16) Questions diverses

- Madame le Maire propose aux élus qui n’en ont pas, de mettre à leur disposition une tablette numérique. La commande sera passée de suite pour une livraison rapide.

- Une question sur le seuil des marchés publics (achat city park) avait été posée lors du Conseil précédent. Il y est répondu en indiquant qu’en cette période de pandémie, le seuil d’achat sans consultation, a été remonté à 70.000€ HT, très nettement supérieur à la commande du city park.

- Madame Pierrette Loquet, suite à une question également posée lors du Conseil précédent, précise en détail le nombre de masques achetés et confectionnés pour les flinois :

6.000 masques ont été achetés et distribués dans les boîtes aux lettres,
13.500 masques jetables ont été distribués dans la salle des fêtes aux flinois, professionnels de santé, personnel communal et enseignants.

Ont été confectionnés par des bénévoles :

- 2.849 masques pour adultes et distribués aux enseignants des écoles publiques et privée, aux familles du CCAS, aux nounous, aux professionnels de santé et aux plus de 70 ans,
- 246 masques enfants ont été confectionnés pour les écoles.

135 masques enfants ont été fabriqués pour les familles du CCAS (par Madame Pierrette Loquet).

- Madame Martine Warin Montet s’interroge sur le projet d’installation de caméras de surveillance. Madame le Maire répond que des études sont en cours avec l’aide de professionnels (police nationale) pour les matériels, leur localisation et le coût et également pour les dossiers de subvention qui pourraient s’y rattacher.